

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 72 Etude critique des grands courants pédagogiques			
Code	PEPS3B72PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be) HELHa Gosselies Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Marc VIFQUIN (jean-marc.vifquin@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

A travers l'étude critique des grands courants pédagogiques, l'étudiant sera amené à situer sa propre action en référence au patrimoine pédagogique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du cours, l'étudiant sera capable d'analyser et de critiquer les différentes dimensions du patrimoine pédagogique et de questionner sa pratique au regard de celles-ci.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B72PSA Étude critique des grands courants pédagogiques 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B72PSA Étude critique des grands courants pédagogiques 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Étude critique des grands courants pédagogiques			
Code	6_PEPS3B72PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à amener l'étudiant à :

Porter un regard critique sur les grands courants pédagogiques pour en dégager des pistes de réflexion utiles à la fonction enseignante.

Prendre conscience des apports multiples apportés par les différents courants.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de ce cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- décrire les grandes lignes des différents courants pédagogiques abordés ;
- expliquer les apports positifs et les contraintes de chacun d'eux ;
- se les approprier en portant un regard critique par la justification de l'utilisation d'un courant plutôt qu'un autre dans un contexte donné.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les grands courants pédagogiques : concept, analyse critique, liens avec le terrain;
- Les pédagogies actives;
- Les découvertes actuelles en matière d'apprentissage

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Travail en autonomie
- Travail en groupes
- Vidéos
- Débats
- Powerpoint
- Approche interactive

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses avant l'examen

Ouvrages de référence

Deny, M. & Pigache, A.-C. (2017). Le grand guide des pédagogies alternatives. Paris : Eyrolles.

Moussy, B. (2016). Les pédagogues dans l'histoire. Entre invention et continuité. Lyon : Chronique sociale.

Moussy, B. & Lepage-Champion, A. (2016). Educare. Découvrir les grands pédagogues. Lyon : Chronique sociale

Supports

Syllabus de cours

Sites internet

Livres et manuels

Matériel didactique

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit : concepts théoriques, lien avec la pratique, mise en situation, prise de position.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).